



04 septembre 2025

Communiqué de presse

Vanoise-Grand Paradis : une ambition commune pour le plus vaste espace protégé des Alpes occidentales

À l'occasion de la fête des Alpes, organisée par le Département de la Savoie au col du Mont-Cenis - site frontalier emblématique -, les 30 et 31 août, les Parcs nationaux de la Vanoise et du Grand Paradis ont signé une nouvelle convention de partenariat 2026-2032. La dynamique de collaboration de ces espaces protégés se consolide et intègre pas moins de trois programmes européens en faveur de la biodiversité, du tourisme durable et de l'adaptation au changement climatique en montagne.



Fête des Alpes au Mont-Cenis, les 30 et 31 août 2025 © E. Brancaz - PNV

Un jumelage et un partenariat naturel historique

L'histoire entre les deux Parcs nationaux ne date pas d'hier. Des liens géographiques, historiques, naturels et humains unissent les massifs du Grand Paradis et de la Vanoise. En **1972, les Parcs actaient leur jumelage** à Rhêmes-Notre-Dame (Val d'Aoste) avec un objectif de protection et de développement durable, à long terme, sur un espace commun constituant l'une des plus vastes zones protégées des Alpes occidentales.

Les deux Parcs ont acquis conjointement une **dimension internationale**, notamment par leur contribution majeure à la **sauvegarde du Bouquetin des Alpes** et à la connaissance de cette espèce protégée.

L'attribution par le Conseil de l'Europe du **Diplôme Européen des espaces protégés**, en 1976 au Parc national de la Vanoise, puis en 2006 au Parc national du Grand Paradis, scelle un peu plus les liens avec, comme critère incontournable au renouvellement du label (tous les 10 ans), la nécessaire collaboration entre les deux parcs.

Une coopération plus étroite s'est mise en place et le **renouvellement conjoint** du Diplôme européen a été accordé aux deux Parcs en septembre 2021.



Une nouvelle convention de partenariat 2026-2032

La convergence des objectifs de gestion et de protection et des enjeux rencontrés dans l'ensemble de l'aire protégée conduit naturellement au renforcement de la collaboration entre le Parc national du Grand Paradis et le Parc national de la Vanoise. Trois axes orientent la nouvelle convention de partenariat 2026-2032, signée au Mont-Cenis, le 30 août :

- **Rapprocher les hommes et les institutions**

Cela passe notamment par la participation réciproque aux **réunions institutionnelles** (conseil d'administration, conseil scientifique, etc.) et **techniques** (groupes de travail), particulièrement lorsqu'elles concernent des enjeux communs : science, pédagogie, réglementation.

Dans le même esprit, les deux parcs chercheront, dans leur stratégie d'éducation de la jeunesse, à **favoriser les échanges entre les établissements scolaires** de Vanoise et du Grand Paradis.

- **Uniformiser les techniques de gestion**

La **préservation des milieux naturels** est le plus grand dénominateur commun des deux parcs. Celle-ci s'appuie sur les compétences, les méthodes et les technologies développées en commun et mises en réseau.

Les deux parcs veulent aussi favoriser une communication scientifique coordonnée pour une **diffusion des connaissances** au plus grand nombre.

Ils soutiendront également **l'agriculture et le pastoralisme** dans une pratique compatible avec la préservation de milieux naturels sensibles.

- **Promouvoir un tourisme écoresponsable**

Les deux parcs chercheront également à harmoniser leur réglementation et étudieront notamment un « **code de bonne conduite** » **commun bilingue** pour favoriser un tourisme durable, respectueux de la nature et des sociétés locales. Les parcs vont aussi faire en sorte que chaque centre de visiteurs et point d'information puisse renseigner les visiteurs sur l'un ou l'autre parc.

Les programmes européens, leviers majeurs d'action des deux Parcs

Les deux Parcs renforcent aussi leur collaboration et leurs moyens grâce à leur participation conjointe à des programmes européens. La convention intègre ainsi la mise en œuvre deux projets européens ALCOTRA démarrés en 2023 :

- [ACLIMO](#), sur la ressource en eau
- [BiodivTourAlps](#), sur la biodiversité et les activités de pleine nature

Et tout récemment ont été engagés deux nouveaux projets ALCOTRA :

- **Cross-DBio** dont l'objectif est d'organiser, partager et valoriser les **nombreuses données naturalistes récoltées par nos agents sur le terrain**. Ce projet, qui débute en septembre, est le premier dans lequel les deux Parcs sont les uniques partenaires avec l'ambition de travailler plus étroitement ensemble sur ce territoire riche de biodiversité mais aussi de vie et de culture locale.
- **Eco Alps 2050**, qui n'a pas le Parc national du Grand Paradis comme partenaire, mais le Parc naturel du Mont Avic en Vallée d'Aoste, voisin du Grand Paradis et avec lequel les trois Parcs forment un vaste continuum écologique.



Signature de la convention de partenariat Vanoise-Grand Paradis, à l'occasion de la fête des Alpes (30 et 31 août 2025). De g. à d. : R. Hars, Psdte du CA du PNV, B. Bassano, directeur du PNGP, Xavier Eudes, directeur du PNV et M. Durbano, Psdt du PNGP © E. Brancaz - PNV

Hommage à Bruno Bassano



© E. Brancaz - PNV

À l'occasion de cet événement, le Parc national a remercié Bruno Bassano pour son investissement au fil des années dans la coopération entre les deux Parcs.

Le point d'orgue aura été la collaboration sur le suivi des bouquetins avec le programme ALCOTRA Lemed-Ibex dès 2017. Ont aussi été salués les événements anniversaires des 100 ans du Parc national du Grand Paradis, les échanges d'agents notamment pour le partage de la connaissance qui aboutit aujourd'hui à une mobilisation convergente sur plusieurs programmes européens : Biodivtouralp, Aclimo et CrossDbio.

Le Parc national de la Vanoise a aussi marqué sa reconnaissance pour son implication dans ses instances du conseil d'administration, du conseil scientifique et aux côtés des équipes techniques.

Vétérinaire et chercheur, Bruno Bassano a consacré 40 ans de sa carrière au Parc national du Grand Paradis et en a été le directeur ces 4 dernières années. À l'heure de son départ à la retraite, la présidente du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise lui a remis la médaille d'honneur du Parc, dessinée par Samivel.



Stand commun Vanoise-Grand Paradis à la fête des Alpes au Mont-Cenis (30 et 31 août 2025), tenu par des agents des deux Parcs nationaux © J. Hars – PNV

Contacts presse

Parc national de la Vanoise : Élisabeth Berlioz - 06 70 67 70 46
elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr

Parc national du Grand Paradis : Andrea Virgilio - 342-6503068
andrea.virgilio@pngp.it